



# INSTITUT MONTAIGNE

ANALYSER  
COMPARER  
PROPOSER

# QUI SOMMES NOUS ?



Depuis 2000, l'Institut propose et expérimente de nouvelles voies d'actions au service de la compétitivité et de la cohésion sociale de la France.





**Depuis sa création, l'objectif de l'Institut est d'associer la société civile - et notamment les entreprises, à la définition des politiques publiques afin d'améliorer l'environnement économique et social de notre pays.**

**NOS VALEURS : ÊTRE UN ESPACE OUVERT DE RÉFLEXION ET DE PROPOSITIONS CONCRÈTES.**

Indépendant d'esprit, l'Institut est ouvert à tous les courants de pensée qui promeuvent économie de marché et cohésion sociale. Il ne reçoit aucune subvention publique et aucun de ses adhérents ne représente plus de 2 % de son budget annuel.

Ses travaux débouchent toujours sur des propositions d'intérêt général.

Son autonomie est garantie par une gouvernance à deux niveaux : le Comité directeur et le Conseil d'orientation s'assurent de la qualité des travaux conduits et de leur ancrage dans les problématiques actuelles.

**NOS AXES DE RECHERCHE : DÉVELOPPER LES ATOUTS DE LA FRANCE DANS LA MONDIALISATION.**

Trois grands thèmes structurent notre activité éditoriale et événementielle :

**– cohésion sociale et mobilité**

École primaire, enseignement supérieur, insertion professionnelle, emploi des jeunes et des seniors, modernisation du dialogue social, diversité et égalité des chances, logement.

**– modernisation de l'action publique**

Réforme des retraites, justice, santé, protection sociale, finances publiques.

**– stratégie économique et européenne**

Fiscalité, création d'entreprise, compétitivité, énergie, pays émergents, financement des entreprises, propriété intellectuelle.



# POURQUOI ADHÉRER ?

Devenir membre actif de l'Institut Montaigne, c'est l'occasion de :

## **PARTICIPER À L'ÉLABORATION DE PROPOSITIONS DE POLITIQUES PUBLIQUES.**

Les groupes thématiques de réflexion que nous réunissons travaillent toujours dans un esprit d'ouverture. Leurs recommandations s'appuient sur des analyses rigoureuses et des comparaisons internationales pour être immédiatement opérationnelles. L'Institut en assure la promotion active auprès des pouvoirs publics et des décideurs privés.

## **ACCÉDER À DES EXPERTISES DE HAUT NIVEAU TOUJOURS MISES AU SERVICE DE L'ACTION.**

Les colloques et les conférences « Libres échanges » organisées par l'Institut associent études, retours d'expérience et échanges d'idées pour une contribution originale aux débats économiques et sociaux.

## **FAIRE PARTIE D'UN RÉSEAU QUI FAVORISE LES ÉCHANGES ENTRE PAIRS.**

La newsletter vous informe régulièrement de la parution de nos publications ainsi que de nos réflexions et travaux à venir.

Les petits déjeuners de l'Institut Montaigne offrent un espace de réflexion unique et privilégié autour de la présentation de nos publications ou de l'intervention d'un expert.

Des cercles spécialisés permettent la création de réseaux informels d'échanges et de veille.

# COMMENT ADHÉRER

## VOUS SOUHAITEZ SOUTENIR L'INSTITUT MONTAIGNE À TITRE PERSONNEL ET DEVENIR MEMBRE ASSOCIÉ.

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de votre versement, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (report possible pendant cinq ans). Un reçu fiscal est délivré par l'Institut.

La cotisation annuelle est de 150 € (50 € pour les étudiants).

Une cotisation de soutien à partir de 500 € est également possible.

## VOTRE ENTREPRISE SOUHAITE SOUTENIR L'INSTITUT MONTAIGNE ET DEVENIR MEMBRE ACTIF.

Le montant de la cotisation annuelle, de 15 à 60 k€, est fonction de son chiffre d'affaires mondial et ouvre droit à une réduction d'impôt de 60 % du montant de son adhésion, à imputer directement sur son IS (ou le cas échéant sur l'IR) dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires hors taxes (report possible pendant 5 ans). Un reçu fiscal est délivré par l'Institut.



Le Comité directeur s'assure de la cohérence des publications et de la qualité scientifique et éditoriale des travaux.

Il est composé de :

**Claude Bébéar**, président, fondateur, **Henri Lachmann**, vice-président et trésorier, **Bernard de la Rochefoucauld**, président d'honneur, **Nicolas Baverez**, économiste, avocat, **Jacques Bentz**, président, Tecnet Participations, **Guy Carcassonne**, professeur de droit public, **Mireille Faugère**, directrice générale, AP-HP, **Christian Forestier**, administrateur général, CNAM, **Michel Godet**, professeur d'économie, CNAM, **Françoise Holder**, présidente du Conseil de surveillance, Paul, **Jean-Paul Tran Thiet**, avocat associé, White & Case, **Natalie Rastoin**, directrice générale, Ogilvy France, **Arnaud Vaissé**, président directeur général, International SOS, **Philippe Wahl**, président du directoire, La Banque Postale, **Lionel Zinsou**, président, PAI Partners.

## GOUVERNANCE

Le Conseil d'orientation a pour principale finalité de nourrir la réflexion de l'Institut sur les tendances sociétales lourdes, de donner son avis sur ses différents travaux (études, recherches, diffusions, etc.) et de faciliter le développement de relations avec des institutions en France, en Europe et dans le monde entier. Il est composé de : **Ezra Suleiman**, président, professeur, Princeton University, **Henri Berestycki**, mathématicien, EHESS et Université de Chicago, **Loraine Donnedieu de Vabres**, avocate, associée gérante Jeantet Associés, **Jean Paul Fitoussi**, professeur des Universités, Sciences Po, **Marion Guillou**, présidente, Inra ; présidente du Conseil d'administration, Ecole Polytechnique, **Pierre Godé**, vice-président, Groupe LVMH, **Sophie Pedder**, correspondante à Paris, *The Economist*, **Guillaume Pepy**, président, SNCF, **Hélène Rey**, professeur d'économie, *London Business School*.



INSTITUT  
MONTAIGNE

38, rue Jean Mermoz - 75008 Paris - Tél. +33 (0)1 58 18 39 29 - Fax. +33 (0)1 58 18 39 28

[www.institutmontaigne.org](http://www.institutmontaigne.org) - [www.desideespourdemain.fr](http://www.desideespourdemain.fr)

# MEMBRES ACTIFS

3i France  
Abertis  
Air France KLM  
Allianz  
APC - Affaires Publiques Consultants  
Areva  
Assemblée des CCI  
Association Passerelle  
August & Debouzy avocats  
Axa  
Barclays Private Equity  
BearingPoint  
BNP Paribas  
Bolloré  
The Boston Consulting Group  
Bouygues  
BPCE  
Caisse des Dépôts  
Capgemini  
Carrefour  
Rallye – Casino  
CNP Assurances  
Cremonini  
Groupe Dassault  
Davis Polk & Wardwell  
Development institute international - Dii  
EADS  
Egon Zehnder International  
Eurazeo  
Gecina  
GE Money Bank  
Générale de Santé  
Groupama  
HSBC France  
International SOS  
JeantetAssociés  
KPMG S.A.  
La Banque Postale  
Lazard Frères  
Linedata Services  
LVMH - Moët-Hennessy - Louis Vuitton  
M6  
Mazars  
McKinsey & Company  
Média-Participations  
Mercer  
Microsoft France  
Middlebury  
Ondra Partners  
France Télécom - Orange  
PAI partners  
Pierre & Vacances  
PricewaterhouseCoopers  
RATP  
Ricol, Lasteyrie et Associés  
Rothschild & Cie  
RTE Réseau de Transport d'Electricité  
Sanofi-Aventis  
Schneider Electric  
Servier Monde  
SFR  
Sia conseil  
SNCF Groupe  
Sodexo  
STMicroelectronics  
GDF Suez  
Tecnnet Participations  
The Royal Bank of Scotland France  
Tilder  
Total  
Michel Tudel & Associés  
Veolia Environnement  
VINCI  
Vivendi  
Voyageurs du Monde  
Wendel Investissement  
WordAppeal